Image not found or type unknown

Mariage à l'etranger ccam procureur

Par **bio18**, le **06/09/2009** à **16:41**

Bonjour,
Je me suis marié à l'étranger mariage légal d'amour mais malheureusement mon dossier à ete envoyé au procureur de la republique à nantes et j'attends sa reponse je ne sais pas quoi faire dois prendre un avocat dés maintenant ou attendre sa décision. je confirme bien que c'est un mariage legal et qu' à la mairie et au commisariat l'entrentien s'est bien passé en revanche c'est au procureur de trancher sur les elements de mon dossier .

En cas de réponse négative pourrais je avoir une aide juridictionnelle ;
je suis salarié je gagne le smic

Cordialement
Asadine

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés